

# COMMUNE DE GUMONT

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2015

Conseillers présents : PEUCH Jean-Pierre, AUFRAY Philippe, DEMICHEL Dominique, LUBBE Anneliese, ROCHE Serge.

Dominique DEMICHEL est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h00.

Ordre du jour :

- Élection 2<sup>e</sup> adjoint
- Délégué communautaire
- Modification des commissions
- Approche budget
- Avancement travaux Graffeuille
- Information dalle de verre Église et mobilier Église
- Engazonnement cimetière
- Syndicat des eaux du Morel
- Correspondant La Montagne
- Associations Gumontoises
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du Procès Verbal du conseil précédent ; PV approuvé à l'unanimité.

### Élection 2<sup>e</sup> adjoint

Monsieur Jacques Caudy, 1er adjoint depuis le 29 mars 2014 a présenté sa démission de l'ensemble de ses fonctions municipales par lettre en date du 27 janvier 2015, démission acceptée par Monsieur le Préfet de la Corrèze et communiquée à la mairie par lettre datée du 3 février 2015, reçue le 27 février 2015.

Monsieur Aufray Philippe, 2<sup>ème</sup> adjoint est donc promu au rang de 1<sup>er</sup> adjoint.

Suite à cette démission, le conseil municipal a la faculté :

- De supprimer le poste d'adjoint vacant en question,
- De procéder à l'élection d'un nouvel adjoint

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas supprimer le poste d'adjoint devenu vacant et d'élire un nouvel adjoint,

Il a donc été immédiatement procédé à l'élection, par un vote à bulletin secret à la majorité absolue.

Est candidat : Dominique DEMICHEL

Le dépouillement des bulletins de vote a donné les résultats suivant :

Nombre de votants : 5                      Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 5

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1      Nombre de suffrages exprimés : 4

Majorité absolue : 3

A obtenu : - Dominique DEMICHEL, 4voix

Le tableau des adjoints au maire est ainsi modifié :

1<sup>er</sup> adjoint : AUFRAY Philippe

2<sup>ème</sup> adjoint : DEMICHEL Dominique

### Délégué communautaire

Suite à la démission de M.Caudy, M. Philippe Aufray devient conseiller communautaire de droit.

### Modification des commissions

Suite aux démissions de M.Caudy et de M.Lidove de leurs fonctions de conseillers municipaux, il convient de modifier les commissions suivantes :

#### **SYNDICAT INTERCOMMUNALE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA ROCHE CANILLAC et RPI DU DOUSTRE**

**Titulaires** : Anneliese Lubbe, Philippe Aufray

**Suppléants** : Jean-Pierre Peuch, Dominique DEMICHEL

#### **SIVU CENTRE DE SECOURS**

**Titulaires** : Anneliese Lubbe, Serge Roche

**Suppléants** : Jean-Pierre Peuch, Philippe Aufray

#### **COMMISSION DES TRAVAUX ET DE LA VOIRIE**

Jean-Pierre Peuch, Philippe Aufray, Serge Roche, Dominique DEMICHEL

#### **COMMISSION DES APPELS D'OFFRES**

Jean-Pierre Peuch

**Titulaires** :

Philippe Aufray, Serge Roche

### **Suppléants :**

Anneliese Lübbe, Dominique Demichel,

### **COMMISSION DU PERSONNEL**

Jean-Pierre Peuch, Serge Roche

## **Approche budget**

Présentation et perspectives du budget qui dans l'attente des chiffres officielles serait stable tant en fonctionnement qu'en investissement

Le maire informe le cm de la réunion avec le trésorier le 13 avril et il est décidé que le budget sera voté en réunion du conseil le 14 avril.

## **Avancement travaux Graffeuille**

Le chantier est maintenant terminé. Une visite de chantier a été effectuée par le maire avec le représentant de la DDT. Les retours de plusieurs habitants de Gumont sont positifs pour cette réalisation. Le maire présente les factures de l'entreprise correspondant au marché forfaitaire.

## **Information dalle de verre Église et mobilier Église**

Plusieurs devis sont en cours. Suite à la demande de subvention, Madame Combrouze du CG a effectué une visite. Un panneau d'information restera affiché à la salle du conseil pendant les élections départementales, ainsi les électeurs de Gumont pourront voir et débattre de ce sujet.

## **Engazonnement cimetièrè**

La zone d'essai est déterminée (allée jonction entre ancien et nouveau cimetière + partie allée transversale). Le terrassement et engazonnement s'effectuera courant avril en profitant d'une période de 3 jours de l'employé communal.

## **Syndicat des eaux du Morel**

Les délégués informent le conseil de la réunion du 10 mars. Il a été voté un étalement du remboursement de l'emprunt principal de construction de la station. Emprunt d'origine : 500 000€- Durée de 15 ans avec des annuités de 52597€ à 34600€ pour la dernière. Lors de la négociation de cet emprunt les communes adhérentes avaient votées une participation d'aide au syndicat de 25€ par abonné. Cette aide permettait au syndicat de faire face aux premières annuités de l'emprunt. Le nouvel emprunt voté pour 25 ans aura une annuité constante de 25895€ et coûtera sensiblement 95000€ de plus aux abonnés et adhérents du syndicat. Le conseil municipal s'interroge sur la continuité de l'aide des communes. Le conseil municipal regrette qu'aucun plan d'action du syndicat du Morel soit mis en place. Le conseil municipal s'étonne du discours tenu par la présidente et certains délégués demandant des moyens supplémentaires alors que le résultat du compte administratif présente un excédent de 249 000€ à reporter au budget 2015.

## **Correspondant La Montagne**

M.Dief de La Roche Canillac remplace M.Caudy, précédant correspondant démissionnaire.

## **Associations Gumontoises**

Lisa Lubbe annonce au conseil que la président et la trésorière du Club des Clampes vont cesser leur activité dans cette association.

## **Questions diverses**

- Accord favorable donné par le conseil suite à la demande de M. Chataur pour une éventuelle construction au Fagnat sur la parcelle B867.
- Une demande de permis de construire est en cours d'instruction pour M.Pougeade Philippe.
- Information sur la MARPA de Marcillac : il est demandé de transmettre la liste des habitants de Gumont de 65 à 80 ans. Ces personnes seront contactées pour remplir un questionnaire de la MSA. Les résultats seront pris en compte pour la faisabilité de la MARPA à Marcillac.
- Une information PLU a eu lieu dans le cadre de la com'com.
- Une note du Préfet rappelle que le brulage des végétaux est interdit.
- Des devis sont en cours pour un débouchage hydraulique des traversées d'eau sous chaussée. L'employé communal effectue actuellement un repérage de ces traversées.

La séance est levée à 12h30.